

Languedoc News traductions

Traductions Français  →  Anglais

Un prix unique:

0,15€ TTC par mot

Languedoc News publie le magazine Languedoc Sun entièrement en Anglais tous les 2 mois à 10 000 ex. La partie traduction a été créée suite aux nombreuses demandes que nous recevons au magazine.

Les traductions sont faites par des personnes de langue maternelle anglaise et nous sommes toujours très attentionnés pour garder le sens culturel et moral dans la langue traduite.

Devis / Bon de commande

Société. Adresse...	Tél :
	Fax :
	Email :
	Contact :

Nb de mots	Sujets	Prix unitaire TTC	Quantité	Prix Total TTC
		0,15€		
TVA non applicable article 293B du code général des Impôts				
Total TTC				
Conditions de vente : règlement 100% à la commande				
Bon pour accord : date, signature et cachet				

Contact: Laurence Boxall
Languedoc News
17 rue des Bartavelles, 30132 Caissargues
Tel: 06 85 54 68 87
Email : contact@languedocsun.com

Chèque à l'ordre de LANGUEDOC SUN
Compte Crédit Agricole du Gard n° 91795087001
Clé RIB 19 Code banque 13506 code guichet 10000
Association Languedoc News Siret 49085045000019
BIC swift Bank Identification Code : AGRIFRPP835

Conditions générales de prestations de service

Toute commande passée implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente à exclusion de tout autre document.

Chaque commande du Client est précédée d'un devis gratuit, établi par Languedoc News, sur la base des documents à traduire fournis ou des informations communiquées par le Client.

Le devis adressé par Languedoc News au Client, par courrier postal, fax ou courrier électronique, précise notamment :

- * Le nombre mots soumis à traduction ;
- * La langue de traduction ;
- * Les modalités de détermination du prix de la prestation de traduction. Cette dernière est facturée au mot sur la base du tarif de Languedoc News en vigueur au jour de la réalisation du devis, notamment au mot source (c'est-à-dire par mots contenus dans le texte à traduire) d'après le décompte proposé par le logiciel Word de Microsoft (Outils, Statistiques) ;
- * Le délai de livraison de la prestation de traduction ;
- * Le format des documents à traduire en cas de demande de mise en page spécifique du document livré ;
- * Les éventuelles majorations de prix appliquées notamment en raison de l'urgence, des recherches terminologiques spécifiques ou de toute autre demande sortant des prestations habituelles fournies par Languedoc News.

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le Client doit retourner à Languedoc News le devis sans aucune modification, soit par courrier postal, fax signé avec la mention « bon pour accord », soit par retour de mail avec l'expression de son consentement. A défaut de réception de l'acceptation du devis, Languedoc News se réserve le droit de ne pas commencer sa prestation.

À défaut de confirmation de sa commande selon les modalités définies ci-dessus dans un délai de trois (3) mois à compter de la date d'envoi du devis, ce dernier sera réputé caduc.

Languedoc News se réserve la possibilité, après en avoir informé le Client, de majorer les tarifs des prestations et/ou de ne pas respecter la date de livraison figurant sur la confirmation de commande initiale du Client et ce, notamment dans les cas suivants :

La modification ou l'ajout de documents supplémentaires par le Client postérieurement à l'établissement du devis par Languedoc News, auquel cas Languedoc News se réserve le droit d'ajuster le tarif en fonction du volume de texte supplémentaire constaté ou demandé.

L'absence de documents lors de l'établissement du devis. Si le devis a dû être effectué sur simple communication du nombre de mots approximatif et d'un extrait du contenu.

À défaut d'accord express du Client sur ces nouvelles conditions de livraison et/ou de facturation, Languedoc News se réserve le droit de ne pas débiter sa prestation. Sauf accord contraire indiqué sur le devis, les frais encourus pour la réalisation de la prestation (déplacements, envoi de courriers express, etc.) sont à la charge du client.

Dans l'hypothèse où aucun devis préalable n'aurait été adressé au Client par Languedoc News, les prestations de traduction seront factu-

rées conformément au tarif de base habituellement appliqué par Languedoc News.

Toute commande dont le montant hors taxes dépasse 1 000 euros pourra être soumise à une demande d'acompte dont le pourcentage sera précisé sur le devis. Dans ce cas, l'exécution des prestations ne commencera qu'après encaissement de l'acompte.

Le Client dispose d'un délai de 10 jours ouvrés à compter de la réception de ses documents traduits ou relus pour manifester par écrit un éventuel désaccord concernant la qualité de la prestation. Passé ce délai, la prestation sera considérée comme ayant été dûment exécutée et aucune contestation ne pourra être admise. A cet effet, le client admet de considérer comme preuve de la livraison tout accusé de réception par voie postale, fax ou courrier électronique.

Languedoc News s'engage à respecter la confidentialité des informations portées à sa connaissance avant, pendant ou après la réalisation de sa prestation. Les originaux sont retournés au Client sur simple demande.

La responsabilité de Languedoc News ne peut être engagée en raison d'une interception ou d'un détournement des informations lors du transfert des données, notamment par Internet. Par conséquent, il appartient au Client d'informer, préalablement ou lors de la commande, Languedoc News des moyens de transfert qu'il souhaite voir mis en œuvre afin de garantir la confidentialité de toute information à caractère sensible.

Il est précisé que les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif, leur inobservation ne peut entraîner de pénalités pour retard. En toute hypothèse, la responsabilité de Languedoc News ne saurait être engagée du fait de dommages directs ou indirects causés au Client ou à des tiers du fait d'un retard de livraison dus notamment à des cas de force majeure, ni aux éventuels retards d'acheminement par fax, modem, e-mail et autres moyens postaux.

Avant de soumettre un document pour traduction à Languedoc News, le Client doit s'assurer qu'il en a le droit. Il doit donc être l'auteur du document original ou avoir obtenu l'autorisation écrite préalable de traduction de la part du détenteur des droits d'auteur du document.

À défaut, Languedoc News ne pourra en aucune façon être tenu responsable si tout ou partie des documents confiés par le Client venait à enfreindre le droit de propriété intellectuelle ou tout autre droit d'un tiers ou toute réglementation applicable. Le cas échéant, le client assumerait seul les éventuels dommages et les conséquences financières qui découleraient de sa seule négligence.

Par ailleurs, le Client reconnaît que la traduction obtenue par Languedoc News constitue un document nouveau dont les droits d'auteur sont co-détenus par l'auteur du document original et Languedoc News. En conséquence, en cas de prestations à caractère littéraire ou artistique, et sans préjudice de ses droits patrimoniaux sur son œuvre, Languedoc News se réserve le droit d'exiger que son nom soit mentionné sur tout exemplaire ou toute publication de sa prestation, conformément au Code de la Propriété Intellectuelle, paragraphe L.132-11.

En cas d'annulation d'une commande en cours de réalisation, quelle qu'en soit la cause, signifiée par écrit à Languedoc News, le travail déjà effectué sera facturé au Client à 100 %.

Contact: Laurence Boxall
Languedoc News
17 rue des Bartavelles, 30132 Caissargues
Tel: 06 85 54 68 87
Email : contact@languedocsun.com

Chèque à l'ordre de LANGUEDOC SUN
Compte Crédit Agricole du Gard n° 91795087001
Clé RIB 19 Code banque 13506 code guichet 10000
Association Languedoc News Siret 49085045000019
BIC swift Bank Identification Code : AGRIFRPP835